



Véhicules électriques : l'ONU met en avant le positionnement du Maroc

Le Maroc conforte son positionnement parmi les nouvelles plateformes mondiales d'investissement dans la filière des véhicules électriques, grâce à une stratégie industrielle de long terme qui lui permet de s'intégrer progressivement dans les chaînes de valeur à forte valeur ajoutée, souligne la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) dans son Rapport 2026 sur l'investissement dans le monde publié mardi.



مرحباً بك معنا

نقوم بوضع إعلاناتك مباشرة
في مقر الجريدة الرسمية بالرباط
بكل سهولة.

للتواصل معنا



0661339899



0679777742



0528233210

L'ONEE lance l'appel d'offres pour la réalisation de la STEP El Menzel

L'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) vient de franchir une nouvelle étape dans le renforcement des capacités de stockage de l'énergie au Maroc. L'établissement a lancé un appel d'offres international pour la réalisation de la STEP El Menzel, une infrastructure stratégique de 362 MW destinée à accompagner l'intégration des énergies renouvelables et à renforcer la flexibilité du système électrique national.



Tarifs de l'électricité : l'ANRE s'entoure de Deloitte Finance pour mener la réforme

L'Autorité nationale de régulation de l'électricité a désigné Deloitte Finance pour l'accompagner dans la refonte globale de son architecture tarifaire, à quelques mois de l'ouverture d'une nouvelle période de régulation, le 1er mars 2027. Un contrat de près de 3,9 millions de dirhams, calibré sur dix mois de travaux, qui doit redessiner la manière dont sont rémunérés le transport et la distribution d'électricité au Maroc.



Le Koweït soutient le Maroc après un projet terroriste déjoué

Le Koweït a réaffirmé son appui au Maroc après l'annonce du démantèlement d'un projet terroriste par les autorités marocaines. Dans un communiqué, Koweït City a salué les mesures prises par le Royaume pour préserver sa sécurité, sa souveraineté et sa stabilité.



STE AOUD.GOLD SARL

CONSTITUTION STE AOUD.GOLD
SARL

À Marrakech en date 26/06/2026, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont : capital : 100 000,00 DHS le gérant Mr.MUSTA-PHA AIT BRAYAM activité : TISSUS,ETOFFES OU FILSSENTREPRENEUR DE TRAVAUX SE RAPPORTANT A LA FABRICATION OU AU TRAITEMENT DE) ET Autre activités AUTRE TRAVAUX DE FINITION , PIECES SPECIALES POUR METIERS,ACCESOIRES OU INSTRUMENTS POUR INDUSTRIES TEXTILES (FABRICANT DE).
Siège social : DMC CHEZ ADAMVINGT N°1689 BIS DOUAR LAHBICHATE TASSELTANTE MARRAKECH, année civile, dépôt légal : au secrétaire greffe du tribunal de commerce Marrakech le 08/05/2026 sous le numéro 192610, RC 181151.

OXUNAGROUP SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS

Siège Social : KSAR HASSI LABIED
TAOUZ RISSANI

RC N° 20595

* Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/06/2026 à HASSI LABIED, les associés en assemblée générale extraordinaire ont décidé ce qui suit :

Cession de Quatre Cent parts (400) parts sociales de 100,00 Dhs chacune entièrement libérées de l'associé Mr. M'BAREK OUAOUICH au nouvel associé Mr. IGNACIO MARTIN DE LA HINOJOSA ESCRIBANO.

Etablissement des nouveaux statuts.
Pouvoirs en vue des formalités.

* Dépôt : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1 ère instance d'ERRACHIDIA le 06/07/2026 sous le 610/2026.

« HDR PRO »

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « HDR PRO »
Object social :
La Société a pour objet :

CONSEIL DE GESTION
ÉVÉNEMENTIEL
Siege social : IMM 30 APPT 5 JBAL AYACHI AGDAL RABAT
Capital : 100 000 dirhams est divisé en 100 parts sociales de 100 Dhs chacune, souscrites et libérées en totalité et attribuées à Mme HAJAR DOUKKALI LAKKAM.

Gérante : La société est gérée et administrée par Mme HAJAR DOUKKALI LAKKAM .
Durée : 99 ans.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RABAT sous le numéro du registre de commerce :199565

YOUNG & RUBICAM

Société à responsabilité limitée au capital social de 1.251.000,00 DH

Siège social : 39, angle Boulevard Ibnou Sina et Abou Rayane El Falaki, Casablanca RC Casablanca n° 77433

CESSION DE PARTS
SOCIALES

Aux termes de l'Assemblée

Générale Extraordinaire en date du 23 février 2026, les associés ont approuvé et ratifié la cession de 8.795 parts sociales, entièrement libérées, détenues par la société Team Young & Rubicam, au profit de la société Team Holdings Curaçao N.V., société dûment immatriculée à Curaçao sous le n° 80570.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 1032135.

« ARVENTA »

AVIS DE CONSTITUTION
Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : « ARVENTA »
Object social :

La Société a pour objet :
La conception, l'ingénierie, la construction, le déploiement, l'exploitation et la maintenance de data centers et d'infrastructures technologiques
Siege social : 46 BD ZERKTOUNI APPT 6 ,2° Etage, CASABLANCA.

Capital : 10 000 dirhams est divisé en 100 parts sociales de 100 Dhs chacune, souscrites et libérées en totalité et attribuées à M. ALAE BOUHACHEM.
Gérant : La société est gérée et administrée par M. ALAE BOUHACHEM.
Durée : 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro du registre de commerce : 737441.

« RBATI RIDER »

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « RBATI RIDER »
Object social :
La Société a pour objet :
IMPORT EXPORT
Siege social : IMM 30 APPT 5 JBAL AYACHI AGDAL RABAT
Capital : 100 000 dirhams est divisé en 100 parts sociales de 100 Dhs chacune, souscrites et libérées en totalité et attribuées à M. ANAS NABIH.

Gérant : La société est gérée et administrée par M.ANAS NABIH .
Durée : 99 ans.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro du registre de commerce : 198323.

société DRIVELOK SARLAU

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 10/10/2025, la société DRIVELOK SARLAU a été constituée dont:

- Forme : Société à Responsabilité Limitée A Associé Unique -

Siège social : Lot Ile Verte Rue Tarik Ibnou Ziat Lot 22 Mag 9 - Casablanca

- Objet social : Location de voiture
- Capital social: 500 000,00 dirhams divisé en 5000 parts sociales souscrites et libérées en numéraire totalement par Monsieur Brahim BEN BACHIR HASSANI
- Numéro du registre de commerce : 701905- Casablanca
- Gérant : Monsieur Brahim BEN BACHIR HASSANI
- Le dossier a été déposé électroniquement au tribuanl de commerce de Casablanca en date du 04-11-2025 sous numéro 50598

SOCIETE « IVOIRE HOLDE »

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 100.000,00 Dirhams

Siège sociale : 12 Rue Jilali Oraibi – 1er étage Casablanca
IF : 33639421 RC : 423891 ICE : 002221123000026

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 05/05/2025, il a été décidé ce qui suit :

1- Transfert du siège social de la société à l'adresse suivante : 12 Rue Jilali Oraibi, 1er étage Casablanca.

2- Modification corrélative de l'article 4 des statuts ;

3- Adoption des nouveaux statuts ;

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 30/06/2026 sous le numéro 1031311.

SOCIETE « CAMAR BINAYAT »

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4.800.000,00 Dirhams

Siège social : N° 524 Quartier Industriel Sidi Ghanem – Marrakech Ménara

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 mars 2026, les associés de la société « CAMAR BINAYAT » SARL ont décidé ce qui suit :

1. Décision de la dissolution anticipée de la société « CAMAR BINAYAT » SARL et de

sa mise en liquidation amiable. ;

La dénomination sociale sera désormais suivie de la mention « Société en liquidation » ;

2. Nomination de Monsieur BICHA LAHOUCINE en qualité de liquidateur, investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde disponible entre les associés ;

3. Fixation du siège de la liquidation à : Rue 2 Mars, Quartier Industriel, Agadir.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 14 Mai 2026 sous le numéro 192707.

Société « DERHEM HOLDING »

Société à responsabilité limitée au capital de 107.159.200,00 Dirhams
Siège social : 24 Avenue de la Marine Hay Hassani-LAAYOUNE
RC : 1855 IF : 33654152 ICE : 002275098000029

Aux termes du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société « DERHEM HOLDING » SARL, du 13 mai 2026 à 11 h 00mn, il a été décidé ce qui suit :

1. Renouvellement des mandats des gérants de la société « DERHEM HOLDING » SARL, ci-après désignés :
M. DAHMAN DERHEM, titulaire de la CIN N° K140 ;
M. AISSA DERHEM, titulaire de la CIN N° SH14921 ;
M. SLIMAN DERHEM, titulaire de la CIN N° SH20939 ;
M. FAIDOU L DERHEM, titulaire de la CIN N° SH82883

M. BOUBAKER DERHEM, titulaire de la CIN N° CT801018 ;

Pour une durée de trois années, à compter du 01/01/2026 et prenant fin à la date de l'approbation des comptes sociaux de l'exercice 2028.

La gérance est composée désormais des gérants ci-dessus désignés.

2. La société sera valablement engagée par la signature conjointe de M. DAHMAN DERHEM et de l'un des quatre autres gérants.

À cet effet, la société est valablement engagée par l'une des combinaisons de signatures suivantes :

M. DAHMAN DERHEM et M. AISSA DERHEM

M. DAHMAN DERHEM et M. SLIMAN DERHEM

M. DAHMAN DERHEM et M. FAIDOU L DERHEM

M. DAHMAN DERHEM et M. BOUBAKER DERHEM

Le dépôt légal est effectué au tribunal de première instance de Laâyoune le 30/06/2026 sous le numéro 15638/26.

SOCIÉTÉ PETROBEST S.A.R.L

Au capital social de : 1.000.000,00 Dirhams

Immeuble Taфраout, App. N°7, Bureau N°2, Angle Route de Biougara et Bd. Mohamed VI, Aït Melloul

RC : 11911 IF : 15250300

A. Aux termes de la décision prise, le 08 juin 2026, par

l'associé unique, il a été décidé ce qui suit :

Réduction du capital social de 1.000.000,00 Dirhams à 0,00 Dirham ;

Augmentation du capital social d'un montant de 1.000.000,00 Dirhams ;

Constatation de la nouvelle répartition du capital social comme suit :

M. Mehdi MOUSSAWI : 4.000 parts sociales d'une valeur nominale de 100,00 Dirhams chacune ;

M. Mohamed GOUMGHAR : 6.000 parts sociales d'une valeur nominale de 100,00 Dirhams chacune ;

La société prend désormais la forme de Société à responsabilité limitée.

B. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 08 juin 2026, il a été décidé ce qui suit :

Acceptation de la démission de Monsieur Mehdi MOUSSAWI de son mandat de gérant de la société gérant ;

Désignation de Monsieur Mohamed GOUMGHAR, titulaire de la CNI n° JB519244 et Monsieur Youssef MOUSSAWI, titulaire de la CNI n° J543277 en qualité de co-gérants.

Fixation des pouvoirs des cogérants ;

Modification des articles 6, 7 et 15 des statuts ;

Mise à jour des statuts ;

Le dépôt légal est effectué au tribunal de première instance d'INEZEGANE le 07/07/2026 sous le numéro 1111.

ATLAS SAHARA S.A

Société anonyme au capital social de 210.875.000,00 DHS
Siège social : 24, AVENUE DE LA MARINE HAY HASSANI
LAAYOUNE - RC N° 7/18

A- Aux termes du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, du 13 mai 2026, Il a été décidé le renouvellement, pour une durée de trois années, des mandats des administrateurs de la société, ci-après désignés:

M. DAHMAN DERHEM, titulaire de la CIN N° K140 ;

M. AISSA DERHEM, titulaire de la CIN N° SH14921 ;

M. SLIMAN DERHEM, titulaire de la CIN N° SH20939 ;

M. FAIDOUH DERHEM, titulaire de la CIN N° SH82883 ;

M. ABDELLAH DERHEM, titulaire de la CIN N° SH 92155.

M. BOUBAKER DERHEM, titulaire de la CIN N° CT801018 ;

La durée du mandat de trois années commence à courir à compter de l'exercice 2026 et prend fin à l'Assemblée Générale devant se tenir en 2029 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2028

B- Aux termes du Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société du 13 mai 2026,

Il a été décidé ce qui suit :

B-1. Reconduction du mandat de Monsieur Dahman DERHEM en qualité de Président Directeur Général, pour toute la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant se tenir en 2029 à

l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2028.

B-2. Reconduction des mandats de Messieurs Sliman DERHEM, Abdellah DERHEM et Boubaker DERHEM en qualité de Directeurs Généraux Délégués, pour toute la durée de leurs mandats d'administrateurs, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant se tenir en 2029 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2028.

B-3. La société est valablement engagée par la signature sociale conjointe de deux des personnes suivantes :

M. Dahman DERHEM et M. Sliman DERHEM, ou M. Dahman DERHEM et M. Boubaker DERHEM, ou M. Dahman DERHEM et M. Abdellah DERHEM, ou M. Sliman DERHEM et M. Boubaker DERHEM, ou M. Abdellah DERHEM et M. Sliman DERHEM, ou M. Abdellah DERHEM et M. Boubaker DERHEM.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de première instance de Laâyoune le 30/06/2026 sous le numéro 15639/26.

SOCIETE « HOLDER »

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de de 200.000.000,00 Dirhams
Siège Sociale : 12 rue Jilali

Oraibi-1 er étage CASA-BLANCA.

IF : 33628721 RC : 422787

ICE : 002211926000025

Aux termes de la décision l'associé unique du

10/02/2026, il a été décidé ce qui suit :

1. Constatation de la cession de 1.999.999 parts sociales de la société « HOLDER », par la société « DERHEM HOLDING » à la société « DER CAPITAL » SAS;

2. Constatation de la cession d'une part sociale de la société « HOLDER », par la société « ATLADER HOLDING » à la société « DER CAPITAL » SAS;

3. Modification des articles 6 et 7 des statuts qui deviennent désormais comme suit :

Article 6 : APPORTS

Il est fait apport à la société, par l'associée unique, la société « DER CAPITAL » SAS, de la somme de 200.000.000,00 dirhams (Deux cents millions), en numéraire entièrement libérée.

Article 7 : CAPITAL SOCIAL

Le capital de la société est fixé à 200.000.000,00 Dirhams (Deux cents millions). Il est divisé en 2.000.000,00 (Deux millions) de parts sociales de 100,00 (Cent) Dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées par l'associé unique, la société « DER CAPITAL » SAS.

4. Adoption des nouveaux statuts ;

Le dépôt légal est effectué

au tribunal de de commerce de Casablanca le 25/02/2026 sous le numéro 1014139.

HM SERVISOLUTIONS

Constitution d'une société à responsabilité limitée Associée :

I) Aux termes d'un acte sous-seing privé en date 20/06/2026, enregistré à AGADIR, Il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée conformément aux lois en vigueur dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. Dénomination sociale : « HM SERVISOLUTIONS »

2. Objet : la société a pour objet : Travaux divers ou de construction Négoce

Imploration, Exportation, Distribution et maintenance des dispositifs médicaux

3. Durée : la durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

4. Siège social : C/O HAY ZAITOUNE BLOC G RUE 9 N° 284 TIKIOUINE AGADIR

5. Capital social : le capital est fixé à Cent Mille dirhams (100.000,00 DHS), est devisé en 1000 parts de 100 DHS chacune attribuées à. Monsieur HASSAN AAISSI : 500 Parts

Monsieur MOHAMED OUHAMMOU : 500 Parts

6. L'année sociale : L'année sociale commence du 1ere janvier et se termine le 31 décembre.

7. Gérance : est nommé gérant de la société, pour une durée illimitée :

Monsieur HASSAN AAISSI et MOHAMED OUHAMMOU

II) Le dépôt légal a été effectué au greffier du tribunal de Commerce d'AGADIR Le 06/07/2026 Sous le N°163190 et la société est immatriculée au registre de commerce d'AGADIR sous le numéro 69603.

Société « LYNGAQUA » SA

Au capital de 1.000.000,00 Dirhams

Siège social : n° 33 - Immeuble Oumlil, Avenue Hassan II, Agadir

Avis de convocation

A L'Assemblée Générale Ordinaire

Pour l'approbation des comptes sociaux de l'exercice 2025

Les actionnaires de la société « LYNGAQUA » SA, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 juillet 2026 à 12h00mn, à 221 B 3 ERRACHAD BD MED V AGADIR à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Examen et approbation du rapport du liquidateur et du rapport général du commissaire aux comptes ;
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2025 ;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
4. Quitus à donner à la liquidatrice pour l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice 2025 ;
5. Quitus à donner au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice 2025 ;
6. Pouvoirs.

Vous pouvez consulter, au siège social de la société, tous les documents que vous jugerez utiles pour cette assemblée.

Le Conseil d'administration

PROJETS DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

PREMIERE RESOLUTION : Examen Et Approbation Du Rapport de liquidatuer Et Le Rapport General Du Commissaire Aux Comptes

Après avoir pris connaissance du rapport du liquidateur sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, et après lecture du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve les dits rapports sans réserves.

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation Des Comptes Sociaux De L'exercice

L'assemblée générale, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes. Ces comptes faisant apparaître :

☞ Total actif net	: 2 901 107,17 Dirhams ;
☞ Capitaux propres	: -1 506 285,28 Dirhams
☞ Chiffre d'affaires	: 0,00 Dirhams ;
☞ Résultat net comptable	: -12 608,10 Dirhams.

TROISIEME RESOLUTION : Affectation Du Résultat

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 Décembre 2025, s'élevant à -12 608,10 Dirhams au report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION : Quitus à la liquidatrice

L'assemblée générale donne aux administrateurs en fonction quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2025.

CINQUIEME RESOLUTION : Quitus Au Commissaire Aux Comptes

L'assemblée générale donne au commissaire aux comptes quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2025.

SIXIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer les formalités prévues par la loi.

La liquidatrice

Société « LYNGAQUA » SA

Au capital de 1.000.000,00 Dirhams

Siège social : n° 33 - Immeuble Oumlil, Avenue Hassan II, Agadir

Avis de convocation

A L'Assemblée Générale Extraordinaire

Les actionnaires de la société « LYNGAQUA » SA, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 25 juillet 2026 à 14h00mn, à 221 B 3 ERRACHAD BD MED V AGADIR à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Lecture du rapport du liquidateur ;
2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes ;
3. Approbation des comptes de liquidation ;
4. Quitus au liquidateur ;
5. Constatation de la clôture de liquidation ;
6. Décharge du commissaire aux comptes ;
7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Conformément aux dispositions statutaires, tout associé empêché peut se faire représenter par un autre associé ou par son conjoint.

Vous trouverez ci-joint un mandat spécial à signer et à faire légaliser par les autorités compétentes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La liquidatrice

PROJETS DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

PREMIERE RESOLUTION : Examen Et Approbation Du Rapport de liquidatuer Et Le Rapport General Du Commissaire Aux Comptes

Après avoir pris connaissance du rapport du liquidateur sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, et après lecture du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve les dits rapports sans réserves.

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation Des Comptes Sociaux De L'exercice

L'assemblée générale, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes. Ces comptes faisant apparaître :

☞ Total actif net	: 2 901 107,17 Dirhams ;
☞ Capitaux propres	: -1 506 285,28 Dirhams
☞ Chiffre d'affaires	: 0,00 Dirhams ;
☞ Résultat net comptable	: -12 608,10 Dirhams.

TROISIEME RESOLUTION : Affectation Du Résultat

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 Décembre 2025, s'élevant à -12 608,10 Dirhams au report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION : Quitus à la liquidatrice

L'assemblée générale donne aux administrateurs en fonction quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2025.

CINQUIEME RESOLUTION : Quitus Au Commissaire Aux Comptes

L'assemblée générale donne au commissaire aux comptes quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2025.

SIXIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer les formalités prévues par la loi.

La liquidatrice

SINWOR TRAVAUX SARL AU

Constitution d'une société à
responsabilité limitée Associé :

I) Aux termes d'un acte sous-seing privé en date 16/06/2026, enregistré à AGADIR, Il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée conformément aux lois en vigueur dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. Dénomination sociale : « SINWOR TRAVAUX »
2. Objet : la société a pour objet : Travaux divers de construction Négocier
3. Durée : la durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
4. Siège social : C/O HAY ZAITOUNE BLOC G RUE 9 N° 284 TIKIOUINE AGADIR
5. Capital social : le capital est fixé à Cent Mille dirhams (100.000,00 DHS), est divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune attribuées à.
Monsieur OUADYA BOUFGRI : 1000 Parts
6. L'année sociale : L'année sociale commence du 1er janvier et se termine le 31 décembre.
7. Gérance : est nommé gérant de la société, pour une durée illimitée :
Monsieur OUADYA BOUFGRI

II) Le dépôt légal a été effectué au greffier du tribunal de Commerce d'AGADIR Le 06/07/2026 Sous le N°163191 et la société

est immatriculée au registre de commerce d'AGADIR sous le numéro 69605.

NOVA PLASTER SARL AU

" NOVA PLASTER" Constitution d'une société à responsabilité limitée associé unique
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mai 2026 ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes : - DENOMINATION SOCIALE : "NOVA PLASTER" s.a.r.l. associé unique - OBJET : - Travaux de plâtrerie, faux plafonds, cloisons, décoration intérieure et tous services liés à l'aménagement intérieur ; - Import-export. - SIEGE SOCIAL : Av Al Qods L IMCOPA LT 2, 1er étage N 05 Aouama, Tanger. -CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élevant à cinq mille Dirhams (5.000,00 Dh), apporté totalement en numéraire. - LA GERANCE : Elle sera exercée par M. Mohamed ZEBIR. - ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre. - DUREE : 99 années à compter du jour de la constitution définitive, sauf dissolution anticipée ou prorogation. - DEPOT LEGAL : Le dépôt légal est effectué au Secrétaire-greffier du Tribunal de Commerce de Tanger, en date du 25/06/2026, sous le N 308 071.

ParMonet SARL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : ParMonet SARLU Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARLU) Siège social : 17 Lot La Cigogne, Rue Tanger, Bureau 11, Atlas, 30000 Fès, Maroc
Objet social (extrait) : La société a pour objet la création de contenu digital et audiovisuel ; le marketing digital et la gestion de réseaux sociaux ; le community management et la gestion d'image de marque ; la formation continue et les séminaires en marketing digital, intelligence artificielle et création de contenu ; le conseil en stratégie digitale ; le-commerce ; ainsi que l'importation et l'exportation de tous types de produits. Capital social : Le capital social est fixé à la somme de VINGT MILLE dirhams (20.000,00 DHS). Il est divisé en deux cents (200) parts sociales de cent dirhams (100 DHS) chacune, entièrement souscrites et libérées.
Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Gérance : Mme BOUANGA MOUELE Imelda Tania, de nationalité gabonaise, demeurant au N° 116 Rue Somalie, Zohour 1, Fès,

est nommée gérante unique statutaire pour une durée illimitée. ICE :

003945708000014 Dépôt Légal : Les statuts seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès.

HDID CONSULTANTS

4, Rue Maâti Jazouli (Ex Rue Friol), Anfa, Casablanca
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 24 juin 2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
La forme : Société à Responsabilité Limitée « SARL »
Dénomination : AMC INTERIOR
Objet : Travaux de finition
Siège social : 29 Rue de Lille 2ème étage Roches Noires, Casablanca
Durée : 99ans
Capital social : 100.000 dirhams
Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
La gérance : Mme Mounia BENZAKRI
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 02 juillet 2026 sous le numéro 1031880.
La société a été immatriculée auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date 02 juillet 2026 sous le numéro 737639.

« ORIXEL INDUSTRIE » SARL AU

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/06/2026, M. ABDEMONIME JAOUI en qualité gérant unique fait la déclaration suivant à la constitution de la société « ORIXEL INDUSTRIE » SARL
OBJET :
La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

Installation, maintenance et réparation de machines et d'équipements industriels.

Entrepreneur de travaux divers.
SIEGE SOCIAL : 287 BLOC K APPT 2 ETAGE 1 OULAD OUJH KENITRA
DUREE : 99 années à compter de la date de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts de 100 Dhs chacune. M. ABDEMONIME JAOUI 1000 Parts.
LA GERANCE M. ABDEMONIME JAOUI est susnommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
SIGNATURE : La société sera engagée par la signature unique de gérant, sus nommé M.
ABDEMONIME JAOUI.
ANNEE SOCIALE : 1 er janvier au 31decembre excepté le premier exercice.
L'inscription au registre de commerce a été effectuée au Tribunal de 1 ère instance Kenitra le 06/07/2026 sous le numéro de RC° 83137.

« HYRY FAMIGLIA » SARL

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/05/2026, M. MOHAMED LAHRACH en qualité gérant unique fait la déclaration suivant à la constitution de la société « HYRY FAMIGLIA » SARL, dont les caractéristiques suivantes.
OBJET :
La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

Transport de personnels.
Transport national et international de marchandises.

Entrepreneur de travaux divers.
SIEGE SOCIAL : 287 BLOC K APPT 2 ETAGE 1 OULAD OUJH KENITRA
DUREE : 99 années à compter de la date de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts de 100 Dhs chacune.
M. MOHAMED LAHRACH 500 Parts.

M. ABDESSADEK CHAKROUF 500 Parts.
LA GERANCE M. MOHAMED LAHRACH est susnommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
SIGNATURE : La société sera engagée par la signature unique de gérant, sus nommé M. ABDEMONIME JAOUI.
ANNEE SOCIALE : 1 er janvier au 31decembre excepté le premier exercice.
L'inscription au registre de commerce a été effectuée au Tribunal de 1 ère instance Kenitra le 06/07/2026 sous le numéro de RC° 83139.

« MADRASSAT AJIAL ALFATH PRIVÉE » SARL

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/05/2026, M. MOHAMED HIBAOUI en qualité gérant unique fait la déclaration suivant à la constitution de la société « MADRASSAT AJIAL ALFATH PRIVÉE » SARL, dont les caractéristiques suivantes.
OBJET :
La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
- Conseil de gestion.
SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT SALAH CHAOUI N° 18 AVENUE MOHAMED V KENITRA
DUREE : 99 années à compter de la date de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL : 300 000,00 Dhs divisé en 3000 Parts de 100 Dhs chacune.
M. MOHAMED HIBAOUI 500 Parts.
M. MUSTAPHA HIBAOUI ...500 Parts.
M. KHALID HIBAOUI 500 Parts.
M. ABDELGHANI HIBAOUI 500 Parts.
M. ABDERRAHMANE HIBAOUI 500 Parts.
M. ALI HIBAOUI 500 Parts.
LA GERANCE M. MOHAMED HIBAOUI est susnommée gérante unique de la société pour une durée indéterminée.
SIGNATURE : La société sera engagée par la signature unique de gérante, sus nommée M. MOHAMED HIBAOUI.
ANNEE SOCIALE : 1 er janvier au 31decembre excepté le premier exercice.
L'inscription au registre de commerce a été effectuée au Tribunal de 1 ère instance Kenitra le 06/07/2026 sous le numéro de RC° 83135.

YACOUB G.C.

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000.000 Dhs,
Siège Social : 105 marche salaaljadida.
CONSTITUTION
D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Aux termes d'un acte sous signe privé en date du 13mars 2026 à sale , il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: YACOUB G.C s.a.r.l.
OBJET : Travaux divers ou construction ; L'entreprise générale de travaux et de prestations de toutes natures dans le domaine du bâtiment, génie civile, le terrassement, pour le compte du secteur privé et publique ; Et plus généralement tout opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet cité ci-dessus.
SIEGE SOCIAL: Est fixé à : 105 marche salaaljadida.
DUREE: Est fixée à 99 ans à partir de son immatriculation au registre de commerce.
CAPITAL SOCIAL: Est fixé à la somme de un million (1 000.000) dirhams, divisé en mille(10 000) parts sociales de 100 dirhams chacune libéré au quart et réparties comme suit:
M. Aziz EL aissaoui, ... 600 000 dirhams
M.MOHAMED EL AISSAOUI ...400 000 dirhams
ASSOCIES :
M. Aziz EL aissaoui, Titulaire de la C I N n°IC135, domiciliée à Rue beni arouss n°68 hay el wahda karia salé.
M.MOHAMED EL AISSAOUI, Titulaire de la C I N n°IC3118, né le 07/11/1987, domicilié à douar idoukalen tabant azilal .
L'ANNEE SOCIALE: L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année .
LA GERANCE: La société est gérée Aziz EL aissaoui, et M.MOHAMED EL AISSAOUI
BENEFICE: Après déduction de 5% de la réserve légale, le solde est reparti ou reporté suivant décision de l'assemblée générale ordinaire.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal est effectué au tribunal de première instance de sale en date du 02/06/2026 ;
sous le numéros 42957.

LA SOCIETE BEN LAKHRIFA PATRIMOINE SCI

Aux termes du PV des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/10/2024, il a été décidé ce qui suit :
Approbation de cession des parts :
Mme ASSIA BEN LAKHRIFA qui détient MILLE parts (1000 parts) numérotées de 1 à 1000, dans la société dite « BEN LAKHRIFA PATRIMOINE » SCI ;
Cède, vende et transporte en s'obligeant à toutes les garanties de fait et de droit les plus étendues en pareille matière les
Deux Cent Parts (200 parts), numérotées de 1 à 200 lui appartenant dans la société dite « BEN LAKHRIFA PATRIMOINE » SCI à Mr TOBIE CAMILLE GUILLAUME et Deux Cent Parts, numérotées de 1 à 200 lui appartenant dans la société dite « BEN LAKHRIFA PATRIMOINE » SCI à Mme BEN LAKHRIFA NAJOUA.
Constataion de la nouvelle répartition :
Mme. BEN LAKHRIFA ASSIA 600 Parts
Mr. TOBIE CAMILLE GUILLAUME 200 Parts
Mme. BEN LAKHRIFA NAJOUA 200 Parts

Le dépôt légal le 05/11/2024 Sous N° 14007 A MARRAKECH.

Sté ALCINEYA ENTREPRISE GENERALE

Par Abréviation : AEGC

SARL d'associé unique au capital de 200.000,00 DHS
Siège Social : RESIDENCE KHALIJ ENNAKHIL IMM. 04 N° 421, 2ème ETAGE FOUNTY AGADIR.
RC : 54999 IF : 53697398 ICE : 003260855000032
Donation DES PARTS SOCIALES
I – Aux termes de PV AGE de la Sté ALCINEYA ENTREPRISE GENERALE CONSTRUCTION SARL AU en date du 18 / 06 / 2026 il a été décidé ce qui suit :

1/-L'approbation des donations des parts sociales :
* 1 000 parts sociales de Mr. BENALI ALI au profit de Mr. BENALI YACINE.
2/- MISE A JOUR DES STATUTS.
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce Agadir le 01/07/2026 sous le n° 3220.

STE CONFIAMETTE

CONSTITUTION D'UNE SARL AU STE CONFIAMETTE

Aux termes d'un acte sous seing privé daté du 23/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée a associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

- 1- Dénomination : STE CONFIA-METTE sarl au.
- 2- Objet : TRANSPORT DE PERSONNEL POUR LE COMPTE D'AUTRUI / TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.
- 3- Siège social : C O DOUAR BOUALLAGA ESSAFA BIOUGRA – OUADESSAFA
- 4- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales réparties comme suit :
MOHAMMED ZAHIR, CIN N° AB148353 : 1.000 parts sociales.
- 5- Gérance : la société sera gérée par Mr. MOHAMMED ZAHIR Durée : 99 ans à compter à partir du son immatriculation au registre de commerce.
- 6- Année sociale : du 01/01 au 31/12 de chaque année
Le dépôt légal a été effectué au tribunal 1ere instance BIOUGRA sous le N° 775 le 06/07/2026, registre commercial N° 1369

« SOCIETE EVOLUTION SOLUTIONS SARL AU »

MODIFICATION

Extension d'objet social
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Au terme d'un PV d'une assemblée générale extraordinaire à AGADIR en date du 19 Juin 2026 il a été décidé :

- * L'extension son objet social par les activités suivantes :
- Achat, vente, location, représentation, distribution et commercialisation de tous

matériels.

- Importation, exportation, négoce national et international de tous produits, marchandises, matières premières et équipements.

* Donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

* L'ordre de jour étant épuisé de tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

* Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Agadir 30 Juin 2026 sous le numéro 162954.

« OPERIX »

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « OPERIX »

Object social :

La Société a pour objet :

L'externalisation des processus liés aux technologies de l'information (ITO - Information Technology Outsourcing),exclusivement au profil de clients étrangers

Siege social : 46 BD ZERKTOU- NI APPT 6 ,2° Etage, CASA-BLANCA.

Capital : 10 000 dirhams est divisé en 100 parts sociales de 100 Dhs chacune, souscrites et libérées en totalité et attribuées à M. Ali EL KANDOUSSI.

Gérant : La société est gérée et administrée par M.Ali EL KANDOUSSI .

Durée : 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro du registre de commerce : 737015.

FIDUCIAIRE ECHARIFI MBARK

FIXE : 0528 77 67 11
cabineta2c2021@gmail.com

Ste GUELLOC SARL AU.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé du 22/04/2026, il a été établi les statuts d'une SARL à Associé Unique dont les caractéristiques essentielles sont :

DENOMINATION : STE GUELLOC SARL AU.

SIEGE SOCIAL : N° 35, RUE 09 HAY ESSADIYINE BLOC A GUELMIM.

CAPITAL : 500.000,00 DHS.

OBJET : LOCATION DES VOITURES SANS CHAUFFEUR.

ASSOCIE:

Mr. TAMEK MAHMOUD, de Nationalité Marocaine, Né 10/02/1977 à ASSA ASSA

ZAG, demeurant au HAY ZAOUIA TIJANIA ASSA, CIN N° JA63660.

DUREE : 99 ANS.

GERANCE : La société est gérée par Mr. AHMED BOUGAIM.

REGISTRE DU COMMERCE : L'immatriculation a été effectuée au tribunal de première instance de GUELMIM LE 11/05/2026 sous le numéro : 5775.

B.D.HOSPITALITY GROUP

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 Dhs,
Siège Social : rue hamam guedira nr 12 sidi fatah hassan rabat
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Aux termes d'un acte sous signe privé en date du 15 mai

2026 à rabat, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:

DENOMINATION: B.D.HOSPITALITY GROUP s.a.r.l.

OBJET : L'entreprise générale de prestations de toutes natures dans le domaine du tourisme dont l'objectif est l'organisation des résidences touristique au sein des maisons traditionnel sous formes de résidences touristiques.

Tout service à caractère hôtelier au sein des maisons traditionnelles Et plus généralement tout opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet cité ci-dessus.

SIEGE SOCIAL: Est fixé à : rue hamam guedira nr 12 sidi fatah hassan rabat.

DUREE: Est fixée à 99 ans à partir de son immatriculation au registre de commerce.

CAPITAL SOCIAL: Est fixé à la somme de cent mille (100.000) dirhams, divisé en mille(1000) parts

sociales de 100 dirhams chacune et réparties comme suit:

Mme.sarah diouri, ... 51 000 dirhams

M.JONATHAN RUSSELL

BRUNETTE 49 000 dirhams

ASSOCIES :

Mme.sarah diouri, 07 avenue said daoudi appt 31 res el maehdia kenitra .

M.JONATHAN RUSSELL

BRUNETTE, domicilié à 04 rue

abdessalem el kabbaj n08 hassan rabat L'ANNEE SOCIALE:

L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année .

LA GERANCE: La société est gérée Mme.sarah diouri, et

M.JONATHAN RUSSELL

BRUNETTE.

BENEFICE: Après déduction de 5% de la réserve légale, le solde est reparti ou reporté suivant décision de l'assemblée générale ordinaire.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de rabat en date du 03/06/2026 ; sous le numéros 199613.

Pour extrait et mention